

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 06 février 2024

Incendie dans le parking République à Marseille

À la suite de l'incendie criminel dans le parking République, la Métropole et la RTM renforcent le service de transport de substitution pendant les travaux

Dans la nuit du 21 au 22 janvier 2024, un incendie d'origine criminelle s'est déclaré dans le parking souterrain République géré par la société Indigo, dans le 2^e arrondissement de Marseille, provoquant sa fermeture temporaire et des perturbations sur les lignes T2 et T3 du tramway. Compte tenu des dégâts dans le parking et des désordres engendrés sur la chaussée, pour des raisons de sécurité le réseau de tramway ne pourra pas reprendre son fonctionnement normal avant le 15 avril prochain. Un dispositif renforcé en matière de mobilité va être mis en place dès ce jeudi 8 février pendant la durée des travaux de réparation définitive du parking et de la dalle du tramway.

Les expertises menées par les bureaux d'études permettent désormais d'envisager un calendrier des travaux nécessaires à la sécurisation du site. La Métropole a fait le choix de réaliser des réparations pérennes et définitives, plutôt que d'opter pour des mesures d'urgence qui n'étaient pas adaptées à la situation et à la sécurité des usagers. Les travaux vont ainsi pouvoir démarrer le 4 mars prochain, sous réserve des diagnostics complémentaires, et dureront jusqu'au 15 avril 2024, compte tenu de l'impact considérable de l'incendie sur la structure du parking.

« Conscientes de la gêne occasionnée par cet épisode indépendant de notre volonté, la Métropole et la RTM mettent tous les moyens en œuvre pour garantir, en totale transparence et dans les plus brefs délais, les déplacements de chacun entre le Vieux-Port et Arenç. La sécurité des habitants et des voyageurs est notre priorité ! », a déclaré **Catherine Pila, présidente de la RTM et vice-présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.**

— • Planning de réalisation des travaux de réparation – Sinistre parking République

Sous réserve des diagnostics complémentaires qui seront menés courant février



Une offre de mobilité renforcée pour assurer la continuité du réseau de transports

Dès jeudi 8 février :

- Instauration d'une nouvelle ligne de tramway T2/T3, qui permettra de desservir 14 stations avec un tramway toutes les 5 minutes entre Castellane et La Blancarde.
- Mise en place d'un « bus relais tram » (vient remplacer la « bus navette tram »). Elle reliera l'arrêt Canebière-Bourse à Arenc toutes les 7 minutes en longeant le tracé du tramway, évitant ainsi une correspondance pour les voyageurs.
- Renforcement des stations levélo dans les quartiers concernés avec 400 vélos supplémentaires déployés d'ici à la fin de semaine.

Dès samedi 10 février :

- Réouverture anticipée de la station de métro Joliette rénovée avec une semaine d'avance sur le calendrier initial, pour compléter la desserte du quartier.

D'autres points de situation seront réalisés en fonction de l'évolution de la situation.